

Paris le 29 Janvier 1891

Legation de Suisse

en

France



Monsieur le Consul Général

Après avoir parlé hier à M. Ribot de diverses affaires courantes, j'ai
perdu un peu lorsque le Ministre des affaires étrangères me retint en disant :

"Qu'y a-t-il donc ? J'ai vu passer des dépêches relatives aux bruits
" singuliers, la Suisse entrant dans la triple alliance de l'empire à elle
" pour une dette économique contre la France ? Vous savez que je désire
" un traité de commerce avec la Suisse, & que je serais heureux de faire dès
" maintenant tout mon possible dans cette direction. Le passe-t-il quelque
" chose & puis-je faire quelque chose ?"

J'ai alors recommencé environ mon entretien de la veille avec M. de
Lay, et, chose digne de remarque & coïncidence singulière, j'ai abouti exactement
au même résultat, c'est à dire que M. Ribot a répondu : "Je vous en prie, donnez-
" moi des notes sur tout ce que vous venez de me dire ; je partage tellement votre

Monsieur

Monsieur Droz, Consul Général

Chef du Département des affaires étrangères

Berne

1881 Journal p. 219

« manière de voir & l'intérêt de la France de traiter avec le Suédois si
 « évident à mes yeux, que j'espérerais prendre les relations franco-suédoises
 « comme l'exemple-type à citer, dans un discours de fonds, à la Chambre
 « pour l'amener à comprendre que tout n'est pas résolu par l'adoption
 « des deux tarifs maximum & minimum. Je me suis découvert vis-à-vis
 « de Vous; je Vous ai dit que je voulais traiter. Je Vous reitrie cette assurance; je
 « suis sûr de pouvoir exercer une action sur la Chambre & ai l'impression qu'elle
 « ne tiendra pas à revenir de ses entraînements ministériels. Nous nous sommes
 « depuis assez longtemps pour que je puisse faire appel à nos anciennes relations
 « & Vous demander de m'aider dans cette tâche; Vous savez que j'
 « n'abuserais jamais de ce que Vous me communiquez pour m'en servir
 « contre Votre Pays.

J'ai répliqué, dans l'esprit de votre lettre du 26, que nos industriels
 industriels avaient perdu toute confiance dans la Chambre française et dans
 son jugement en matière économique; que par les broderies par exemple,
 le contingent des bonneteries avait à peu près triplé le droit actuel, alors
 que cet article est indispensable à l'industrie parisienne des confecteurs; qu'elle
 venait d'établir un droit de 400/600 francs sur les têtes de soie alors que d'après

et Paris réclament le maintien de la franchise dans l'intérêt du marché
 français des soies, les envois d'œufs de soieries étant essentiellement de
 commerce de réexportation; qu'elle venait de braver le droit de la pâte de
 bois proposée par le gouvernement malgré les protestations des fabricants de
 papier qui réclament le maintien de la franchise sur un article qui la
 France est loin de produire en quantité suffisante; même raisonnement pour
 les bois bruts. Comment croire que la Chambre sera plus intelligente que
 la Commission? Notre opinion publique n'ose plus l'espérer et estime que
 si la Commission n'a rien tenté pour conserver à la France l'important
 marché suédois, si elle a passé à tort de bras armés tout ce qui nous
 exportons en France, même les articles qui aucun autre pays ne produit, elle est
 résolue à nous exclure du marché français. Croire que le tarif minimum a
 une valeur pour nous serait une illusion à laquelle nous ne devons ni
 l'un ni l'autre nous abandonner en présence des derniers votes de la
 Commission. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il n'est pas question d'une
 alliance quadruple de la Suède, de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie
 au point de vue économique; nous tenons trop à notre indépendance politique
 pour entrer dans un Zollverein quelconque; seulement le force des choses

amenera l'Allemagne à chercher à négocier avec nous un traité avec
 tarif détaillé venant de substituer au tarif détaillé franco - suisse;
 cela me paraît la marche naturelle indiquée par les situations & les
 intérêts en jeu; le marché suisse est pour l'Italie & l'Allemagne une
 perle de grand prix, et pour la gagner, les deux États sauront
 probablement faire les concessions indispensables. Cela nous peine
 profondément de voir nos amis français rompre de leurs propres
 mains & le cœur alligé, tout un faisceau de relations commerciales
 de premier ordre. — Même une fois, cela n'aura aucune influence
 sur l'attitude politique & militaire de la Suisse; mais il est évident
 que les articles non liés avec d'autres puissances seront dans une
 certaine mesure les articles français et que les autres puissances, avec ^{lesquelles}
 nous traiterons ne nous feront pas de concessions pour obtenir des dégrèvements
 sur les marchandises françaises; il en résultera forcément une diminution
 dans les relations inépuisables existant actuellement entre les fabricants
 & les commerçants des deux pays. Nous sommes désolés que l'on n'ait
 pas réussi à empêcher la commission de frapper directement nos
 produits nationaux; et ce plus facile d'agir sur une commission que sur

par le Parlement, & nous n'osons plus guères espérer que la Chambre & surtout
 que le Sénat amélioreront l'œuvre de la Commission. D'après tout ce que je
 vois & entends, un traité qui aggraverait sensiblement le Dats quo aurait
 de très peu de chances d'être accepté par notre industrie.

mes entretiens avec M. Richet - par ses lettres de 1870

de (même) d'espérer ne peut être allé trop loin, et doit en tout cas constater que
 M. Richet a paru fort ému de mes déclarations faites par le ton
 le plus sincèrement amical & en évitant le plus possible les formes
 solennelles, pour conserver à l'entretien le caractère d'une conversation
 entre deux amis de quinze ans qui se parlent en toute franchise
 & fermeté & cordialité à la veille de prendre une décision importante
 pour tous les deux. — Toute l'attitude de M. Richet, même lorsque
 j'ai fait allusion à nos traités futurs avec l'Allemagne, a été celle
 d'un homme qui veut donner à entendre: "Je sais tout cela aussi bien
 que vous; je l'ai prédit autant de fois; j'ai dit cela cent fois
 à la Commission des Douanes & à nos protecteurs" — M.
 Richet a dû se contenter en me demandant de nouveau, avec
 une insistance émue, de lui fournir les éléments d'un discours pour

... après sur le Chambre & pour provoquer l'abaissement du tarif
 minimum que les articles spécialement visés.

2. Vous renouvelle la question posée hier à propos des
 offres de M. Lévi Say. - Malgri mes anciens relations avec
 (et au même degré allié de la famille de ma femme) et
 malgri la confiance absolue que j'ai en la loyauté de mon ami
 M. Ribot, j'hésite beaucoup à leur donner une partie du
 matériel de notre arsenal, à rendre ce matériel public à la
 suite de l'armistice pour permettre de le battre en brèche & d'en éprouver la
 solidité pendant le temps qui s'écoulera entre la disarmerie des
 armes & l'armement des négociations si négociations il y a - des
 armes de notre armée à M. Ribot ne risquent-elles pas d'être utilisées
 dans le dossier du Ministère des affaires étrangères? - Ce n'est
 pas le cas de M. Ribot qui manque de la santé aux yeux & M.
 Ribot à la vue trop longue pour ne pas embrasser un horizon
 considérable que la corruption, mais la corruption de Rome,

n'a pas l'occasion pour s'entretenir les yeux qui a un ministre des affaires
étrangères & un Parlement a encore moins cette occasion.

M. Crowe en venant me lire ce matin une importante lettre d'un
grand personnage allemand sur l'état d'esprit qui règne en ce moment
dans l'entourage de l'empereur Guillaume. Il paraît que le côté politique
a une prépondérance absolue sur le côté économique dans les négociations
entre Berlin & Vienne, et qu'on craint après s'être assuré que la
lettre dans le Reichstag doit être chaude sur le futur traité. Le personnage
important ^{dans le domaine} ~~noté~~ M. de Bötticher, dont on ne peut pas être sûr qu'il ne faudrait
pas se hâter aller à croire que l'Allemagne est résolue à entrer à pleines
voies dans les traités avec l'Autriche; du moins Bötticher n'offre pas de garanties
certains dans un ordre d'idées. Quant au Chancelier, il n'a pas d'action
prépondérante; avec sa grande intelligence & sa faculté de travail, il arrivera
mais il n'est pas arrivé & ne s'impose pas actuellement. Quant à
l'empereur, il est arrivé si promptement au Trône qu'il n'a pas de contact
avec les meneurs; il ne connaît pas les parties & les faits d'une manière suffisante;
il est trop jeune pour avoir des points de contact avec les grands personnages de

Pamory
à copier pour
M. Puch

l'aristocratie & connaît plutôt leurs fils lesquels n'ont aucune importance politique; il est bien un peu "en l'air". Il est ainsi, d'après le correspondant de M. Crowe, difficile de calculer l'Allemagne actuelle

& il ne faut pas croire que l'Empereur soit toujours d'un avis différent de celui de son dernier interlocuteur; le contraire est même souvent

vrai. - J'ai promis de ne pas indiquer le nom du correspondant de

M. Crowe, mais je ne reproduirai pas les observations d'elles n'émanaient

pas de quelqu'un de considérable, qui a été en situation d'apprécier &

qui, soit dit en passant, a été l'objet d'opinions redoutables, mais vaines, de la part de M. de Bismark.

Si j'ai cru devoir vous signaler cette lettre, c'est aussi pour que, selon M. Léon Say, un des éléments d'un revirement profonds en France, dans un avenir plus ou moins éloigné, vers la liberté économique, réside dans la manie d'imiter l'Allemagne; on est devenu protectionniste ici pour imiter M. de Bismark; si l'Allemagne devait faire volte-face, on l'imiterait peut-être. C'est même, dit M. Say, la thèse la plus sérieuse, pour ne pas dire la seule, qui reste aux modernes.

Avec, toujours le Conseil fiducial, les assurances de ma haute considération.

Kerley